

Hésitation matières M1 Droit des affaires

Par **louisd**, le **10/09/2019** à **23:38**

Bonsoir,

Je suis actuellement en M1 Droit des affaires et je fais face à un choix que j'ai du mal à départager. J'hésite entre deux matières sans TD à savoir droit civil (régimes matrimoniaux) et transnational business law (cours en anglais). On m'a dit que le premier pouvait m'être utile pour la fiscalité (notamment si je veux faire le DJCE de ma fac). Mais d'un autre côté, j'aimerais candidater à Paris dans les M2 affaires et fiscalité et je me disais que suivre transnational business law (j'ai déjà suivi un cours de droit anglais des contrats) pourrait donner une petite touche "ouverture internationale" qui semble assez appréciée à Paris I, II (au vu de la lecture des CVs des promos) même si l'apport purement juridique sera sûrement moindre.

Qu'en pensez-vous ?

Merci d'avance pour vos avis ;)

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/09/2019** à **13:54**

Bonjour

[quote]

même si l'apport purement juridique sera sûrement moindre.

[/quote]

Et c'est bien ça le plus important !

C'est pourquoi je vous suggère de prendre régimes matrimoniaux qui vous sera bien plus utile pour votre projet.

Par **louisd**, le **13/09/2019** à **11:00**

Merci pour votre conseil. J'ai assisté aux deux cours et j'ai effectivement pris droit civil qui, vous avez raison, me sera sûrement plus utile quel que soit le master de droit des affaires/fiscal visé.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/09/2019** à **14:29**

Merci pour ce retour.

Je vous souhaite une bonne continuation.